

MÉMOIRE D'AVENIR

n° 44

OCTOBRE-DÉCEMBRE
2021

LE JOURNAL DES ARCHIVES NATIONALES

Procès Verbaux
de l'Assemblée Nationale
Déclaration des droits de
l'homme et du Citoyen

Preambule

Les Représentans du peuple français Constituez en
Assemblée nationale, considérant que l'ignorance
l'oubli ou le mépris des droits de l'homme, sont
les seules causes des malheurs publics et de la
corruption des Gouvernemens, ont résolu d'exposer
dans une Déclaration solennelle, les droits naturels
inaliénables et sacrés de l'homme, afin que
cette Déclaration constamment présente à tous les
membres du Corps Social, leur rappelle sans
cesse leurs droits et leurs devoirs, afin que les

EXPOSITION

LA DÉCLARATION DES DROITS
DE L'HOMME ET DU CITOYEN

pouvoir législatif, et ceux du pouvoir
exécutif, n'ayant été à chaque instant comparés
à toute institution politique, en
violation de ces droits ; afin que les réclamations

ÉDITO

En cet automne 2021, l'exposition de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 à l'hôtel de Soubise, qui ouvre notre nouveau cycle *Les Essentiels* marque une étape importante dans la programmation culturelle et scientifique des Archives nationales. C'est tout d'abord un « retour aux sources », les Archives nationales étant fille de la Révolution qui les a fondées en 1790. Mais c'est aussi et surtout l'expression de notre volonté de « restituer » aux citoyens les documents emblématiques de la Nation, fondateurs de notre société contemporaine. Le décret d'abolition de l'esclavage de 1848 succèdera à la Déclaration de 1789 au printemps 2022. Venez nombreux pour approcher ces documents dans leur matérialité et participez, sur place ou en ligne, au choix des documents qui seront exposés ensuite. En effet, c'est le public qui les choisira dans une liste indicative dans laquelle on retrouve notamment l'édit de Nantes, une lettre de Voltaire sur l'affaire Calas, la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905 ou encore la loi de 1981 portant abolition de la peine de mort.

Cette nouvelle proposition culturelle s'inscrit dans le cadre de notre Stratégie 2021-2025 qui place les usagers au cœur de nos politiques et fait l'objet d'un article dans le présent numéro de *Mémoire d'avenir*. Ce numéro présente également deux « entrées » remarquables intervenues cet été : les archives de Jack Lang et celles de Gisèle Halimi. Jack Lang a fait le choix de réunir aux Archives nationales l'ensemble de ses archives, plusieurs milliers de dossiers qui constituent une source exceptionnelle pour la compréhension de la politique culturelle de la France des années 1980 et 1990. Les archives de Gisèle Halimi, dont ses dossiers d'avocate, ont été remises aux Archives nationales par ses fils. Elles éclairent ses combats pour la cause des femmes et des peuples colonisés, notamment à l'occasion de procès qui ont marqué l'histoire comme celui de Bobigny. Ces deux fonds seront prochainement mis à la disposition des chercheurs sur notre site de Pierrefitte-sur-Seine, dans le respect des règles légales de communicabilité.

D'autres actualités sont présentées dans ce numéro, comme notre partenariat avec l'Institut national du patrimoine qui forme les futurs conservateurs et restaurateurs, notre participation aux Rendez-vous de l'histoire de Blois et à la Nuit blanche ou encore l'exposition consacrée aux moutons mérinos, sous le titre intrigant *La guerre des moutons*. Enfin, ce numéro vous présente aussi l'histoire des hôtels de la rue des Francs-Bourgeois, dans notre cycle d'articles sur le patrimoine architectural des Archives nationales.

Bonne lecture !



Bruno Ricard,
directeur des Archives nationales

ACTUS

Le saviez-vous ?

Le dérèglement climatique n'est pas récent ! Ainsi, considéré rétrospectivement comme annonciateur des événements révolutionnaires de juillet 1789, un orage d'une rare violence s'abat sur une partie du royaume le 13 juillet 1788, dévastant, des Landes à la Belgique, plus d'un millier de villages et une partie des récoltes qui s'annonçaient déjà déficitaires. La carte (107 x 97 cm), dressée par le géographe Buache et illustrant un rapport demandé par Louis XVI, montre ici, dans sa partie supérieure, l'étendue des précipitations (zone verte) et les deux bandes de grêle : des témoignages rapportent que des grêlons ont pesé plus d'une livre...



Carte de l'orage du 13 juillet 1788, partie supérieure. CP/NN//51. © Arch. nat./pôle image

La Nuit blanche

Samedi 2 octobre de 19 h à 1 h

Cour d'honneur de l'hôtel de Soubise

Pour la 20^e édition de la Nuit blanche, les Archives nationales accueillent deux projets. *Silva Improbabilis* est une installation vidéo expérimentale d'Antoine Wagner sous forme de triptyque. Son ambition est de sensibiliser le spectateur à la préservation de la nature. Sa dimension participative invite le public à contribuer à IMPOSSIBLE FOREST et à enrichir une future présentation de l'œuvre avec leurs images.

Strata.2 est une performance de Maria Donata d'Urso. Elle s'inspire des sculptures de « tenségrité » de l'artiste américain Kenneth Snelson. Utilisant un système de construction légère, elle met en jeu le tissage de tension et de compression qui fait écho à la continuité tissulaire de notre corps. La structure activée par la chorégraphie se met en dialogue avec une proposition musicale *live*.

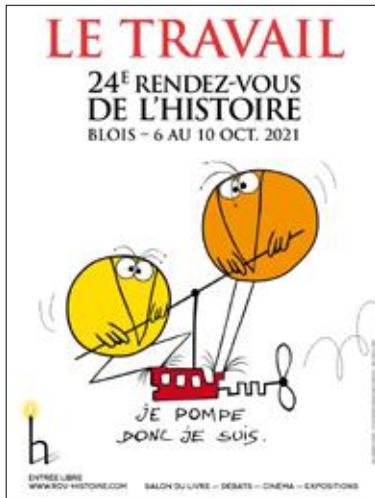
Performance à 21 h et 23 h.



© Nicolas Laverroux

Les Rendez-vous de l'histoire de Blois

Du mercredi 6 au dimanche 10 octobre



Pour la 13^e année, les Archives nationales seront présentes aux Rendez-vous de l'histoire de Blois. Le thème de cette 24^e édition est le Travail. Deux conférences l'illustreront : l'une offrira le regard des femmes sur le milieu du travail dans l'après-guerre au travers du rôle des conseillères sociales du travail entre 1944 et 1954 ; l'autre, à deux voix, portera témoignage du travail par le film, telles qu'ont pu être saisies les

activités des personnels du musée des Arts et Traditions populaires et des Galeries du Grand Palais.

Visites guidées des décors de la Chancellerie d'Orléans

Les salons de l'hôtel de la Chancellerie d'Orléans remontés à l'hôtel de Rohan seront inaugurés en octobre 2021 au terme d'un chantier exceptionnel. Après réception des travaux, des visites guidées seront proposées deux samedis par mois qui permettront de découvrir ce singulier exemple de décors français de la fin du règne de Louis XV, entre résurgence Grand Siècle et prémices du néo-classicisme.

Informations sur :

<https://www.archives-nationales.culture.gouv.fr>, onglet Musée, rubriques Chancellerie d'Orléans et Visites guidées

Prolongation de l'exposition Dessiner pour Napoléon

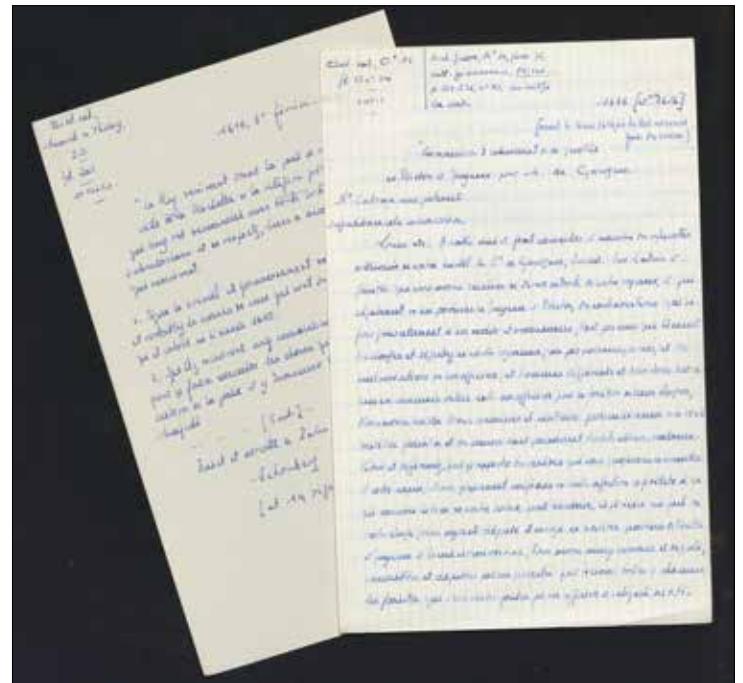
Du mercredi 1^{er} septembre au lundi 18 octobre

Après une fermeture estivale du 20 juillet au 30 août, l'exposition *Dessiner pour Napoléon. Trésors de la Secrétairerie d'État impériale* des Archives nationales rouvre ses portes du 1^{er} septembre au 18 octobre 2021, à l'hôtel de Soubise.

Cette prolongation est donc l'occasion de venir découvrir ou redécouvrir de magnifiques dessins et cartes de l'Empire dont certains de la main des célèbres Jacques-Louis David, Jean-Baptiste Isabey ou Dominique-Vivant Denon. Le développement des communications et de l'industrie, l'aménagement du territoire ou encore les broderies des costumes du sacre, les sujets présentés sont extrêmement variés et font la part belle à la présentation d'innovations importantes de l'époque.



Les dépouillements d'un historien : Michel Antoine (1925-2015)



Fiches de dépouillement d'archives, extraites du fonds Michel Antoine. AB/XLIX/44 et 78. © Arch. nat./pôle image

Michel Antoine, conservateur à la Section ancienne des Archives nationales pendant près de vingt ans, puis professeur à l'université de Caen et directeur d'études à l'École pratique des hautes études, a consacré sa vie à l'histoire de l'État et du gouvernement royal pendant la période moderne, qu'il a contribué à renouveler en profondeur. C'est à lui que l'on doit notamment d'avoir mis en évidence la rupture que constitua, au milieu du xvii^e siècle, l'avènement de « l'État de finance », lorsque le contrôleur général des finances prit le pas sur le chancelier et la fonction judiciaire. Ses travaux sur le Conseil du roi, l'administration des finances, les origines et le développement des intendants, le gouvernement royal au xviii^e siècle et Louis XV font toujours autorité. Ils se sont nourris d'une très abondante documentation, accumulée pendant près d'un demi-siècle aux Archives nationales, à la Bibliothèque nationale de France, mais également dans quantité de bibliothèques et de dépôts d'archives, français et étrangers, publics et privés. Sa rigueur et sa méthode, dont il n'a jamais varié, l'ont incité à dresser pour chaque document qu'il jugeait intéressant une fiche d'analyse détaillée et complétée le plus souvent d'une transcription partielle ou complète. De son vivant, Michel Antoine faisait partager les fruits de ses travaux avec beaucoup de générosité. C'est donc en parfaite cohérence avec sa pratique et son éthique de chercheur que sa famille a fait don aux Archives nationales de l'ensemble de sa documentation de recherche, dans l'espoir qu'elle pourra servir à d'autres et encourager de nouveaux travaux.

Historia

N'oubliez pas notre rendez-vous mensuel sur le site www.historia.fr à la rubrique L'inédit du mois !

Pour retrouver toute la programmation des événements, colloques, expositions, ateliers pédagogiques, etc. des Archives nationales : www.archives-nationales.culture.gouv.fr

LES ARCHIVES DE JACK LANG REJOignent LES ARCHIVES NATIONALES

par Geneviève Profit, département de l'Éducation, de la Culture et des Affaires sociales

Les archives de Jack Lang, antérieurement conservées à l'Imec, sont récemment venues enrichir les fonds des Archives nationales. Ces dernières s'accroissent ainsi d'un fonds, pour partie déjà classé, composé de dossiers d'affaires, de correspondance et de l'œuvre publiée.

Les archives de Jack Lang sont le reflet de son parcours, de 1963 à nos jours, à la fois en tant qu'acteur culturel (festival international du théâtre de Nancy de 1963 à 1973, théâtre de Chaillot de 1973 à 1974, Institut du Monde arabe depuis 2013) et acteur politique (militant au Parti socialiste, conseiller de Paris de 1977 à 1989, ministre de la Culture puis de l'Éducation nationale de 1981 à 1986, de 1988 à 1993 et, enfin, de 2000 à 2002, membre du Conseil de Paris, maire de Blois, député du Loir-et-Cher puis du Pas-de-Calais et député européen de 1983 à 2012).

Les textes de Jack Lang conçus pour être publiés ou prononcés rassemblent les manuscrits de ses ouvrages, ses préfaces, ses articles, ses discours, ses entretiens de radio et de télévision ou de presse écrite.

À côté sont conservées les lettres ou notes échangées avec le président de la République, ou avec les personnalités politiques et culturelles, collaborateurs, élus, représentants du monde des médias, de l'art ou du spectacle...

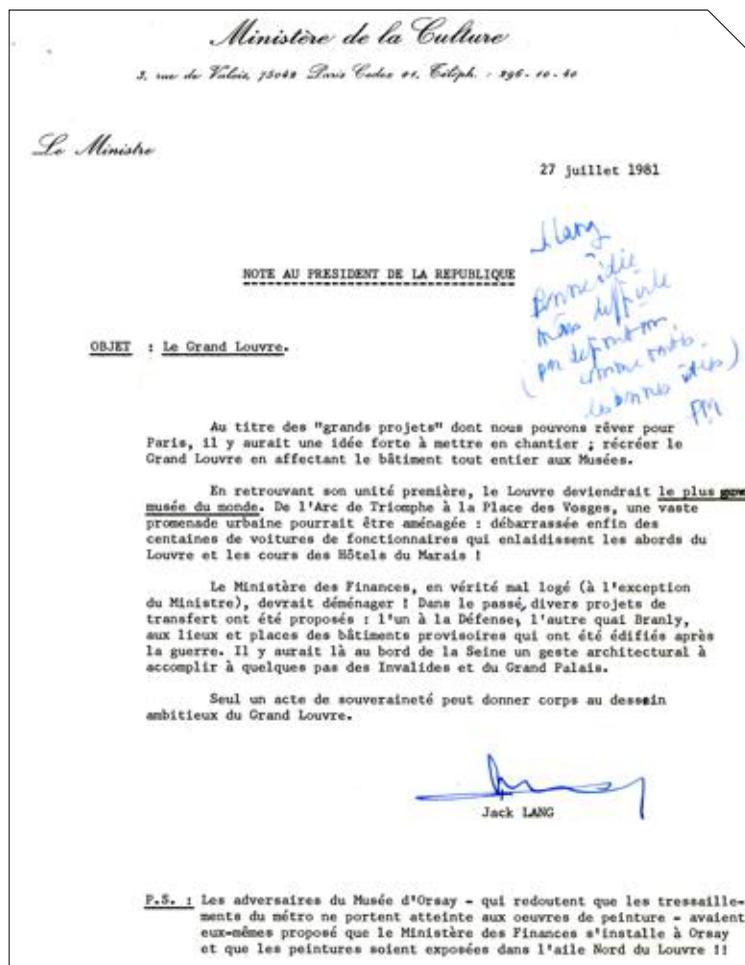
Les notes politiques ou informelles adressées au ministre ou envoyées par lui côtoient les critiques, les messages d'amitié ou d'admiration. Au vu de cette correspondance, le lecteur peut saisir les ressorts de la politique, les succès et les revers, les discussions, la préparation des décisions. Les fonctions s'entrecroisent et, brouillant les lignes, certains écrivent indifféremment au ministre, au député ou au maire.

Les dossiers d'affaires dit « thématiques » se rapportent au budget, au développement culturel, aux grands travaux (Orsay, Grand Louvre, La Villette, Opéra Bastille, La Défense), aux arts plastiques et à la commande publique, à l'audiovisuel, au cinéma, au livre, à la musique, au spectacle, au patrimoine, aux musées, à l'enseignement. S'y ajoutent des dossiers documentaires qui comportent une partie de la « littérature grise » qui lui a été adressée, les programmes, les brochures, parfois les affiches de manifestations auxquelles il était invité. Les dossiers de ses déplacements dans le monde entier présentent la préparation des voyages ou des éléments relatifs aux relations diplomatiques.

Les archives sont accompagnées de très nombreuses photographies. Elles montrent l'homme public dans le cadre officiel, mais aussi dans la foule des manifestations ou accompagné de personnalités.

En complément de cet ensemble, les Archives nationales ont également reçu les archives personnelles de Claude Mollard, conseiller de Jack Lang, qu'il a accompagné depuis ses débuts, ainsi que le fonds de la mission dite Mollard-Chaintreau. Claude Mollard a été particulièrement présent dans le domaine des arts plastiques et de la création. Entre 1983 et 2010, les responsabilités successives de Jean-François Chaintreau, à la Ville de Paris, puis aux ministères de l'Éducation ou de la Culture, l'ont particulièrement impliqué dans les questions d'éducation artistique et de promotion culturelle. La mission Mollard-Chaintreau a été chargée de réfléchir aux rapports entre Culture et Enseignement.

Le classement et la description du fonds sont en cours. Au début de l'année 2022, un premier instrument de recherche pourra être publié en ligne dans la salle des inventaires virtuelle et les archives, reconditionnées, seront mises à disposition des chercheurs selon les modalités du Code du patrimoine, permettant de nouvelles études sur une période phare de la politique culturelle contemporaine.



Note de Jack Lang à François Mitterrand au sujet de l'agrandissement du Louvre comprenant des annotations du président de la République, 27 juillet 1981.

© Arch. nat./pôle image

ACQUISITIONS REMARQUABLES

L'ENTRÉE DES ARCHIVES DE GISÈLE HALIMI

par Yann Potin, département de l'Éducation, de la Culture et des Affaires sociales



Fonds Gisèle Halimi, album de portraits offert par Dominique Roger en septembre 1988. Arch. nat., GHA 37. © Dominique Roger

Un an exactement après sa disparition, le 28 juillet 2020, les archives de la grande avocate et militante pour la cause des femmes Gisèle Halimi (1927-2020) et celles de son mari et compagnon de combat, Claude Faux (1930-2017), ont été transférées aux Archives nationales au cours de l'été 2021.

Par la nature des documents comme par le parcours d'exception de cette actrice majeure de l'histoire contemporaine de la justice et du droit des femmes, l'entrée d'un fonds Halimi aux Archives nationales constitue un événement historique, grâce au don généreux de ses trois fils, Jean-Yves Halimi, Serge Halimi et Emmanuel Faux. Au travers de la centaine de mètres linéaires de dossiers confiée aux Archives nationales, apparaissent une activité politique et un engagement social d'une grande cohérence : y sont associés, depuis le début des années 1950 en Tunisie, comme en Algérie, des documents nombreux concernant les luttes anticoloniales et les multiples combats pour le droit des femmes et l'égalité des sexes et des genres.

En effet, si le nom de Gisèle Halimi est indissociable à la fois de la dépénalisation de l'avortement en France (procès de Bobigny en 1972) et de la reconnaissance du viol comme crime et non plus comme délit (procès d'Aix-en-Provence en 1978), l'avocate s'engagea dès 1954 auprès des combattants pour l'indépendance de l'Algérie. Qu'il s'agisse des massacres du 20 août 1955 dans le Constantinois, de son arrestation durant quatre mois à Alger en 1958 et, bien sûr, de la défense de Djamila Boupacha après 1960, Gisèle Halimi a su prendre tous les risques, portant plainte contre le commandant supérieur des forces armées françaises en Algérie et mobilisant derrière elle un comité de défense associant Simone de Beauvoir et Pablo Picasso à de très nombreux autres intellectuels.

Gisèle Halimi fut une femme politique à part entière, fondatrice dès 1972 de l'association « Choisir » (« La cause des femmes »), qui entend promouvoir « un programme commun des femmes » pour inciter des candidatures en masse aux élections législatives. Députée apparentée socialiste de l'Isère (1981-1984), ambassadrice de la France auprès de l'UNESCO (1985-1986), puis conseillère spéciale de la délégation française à l'Assemblée générale des Nations unies, elle participa également à la création du mouvement ATTAC en 1998.

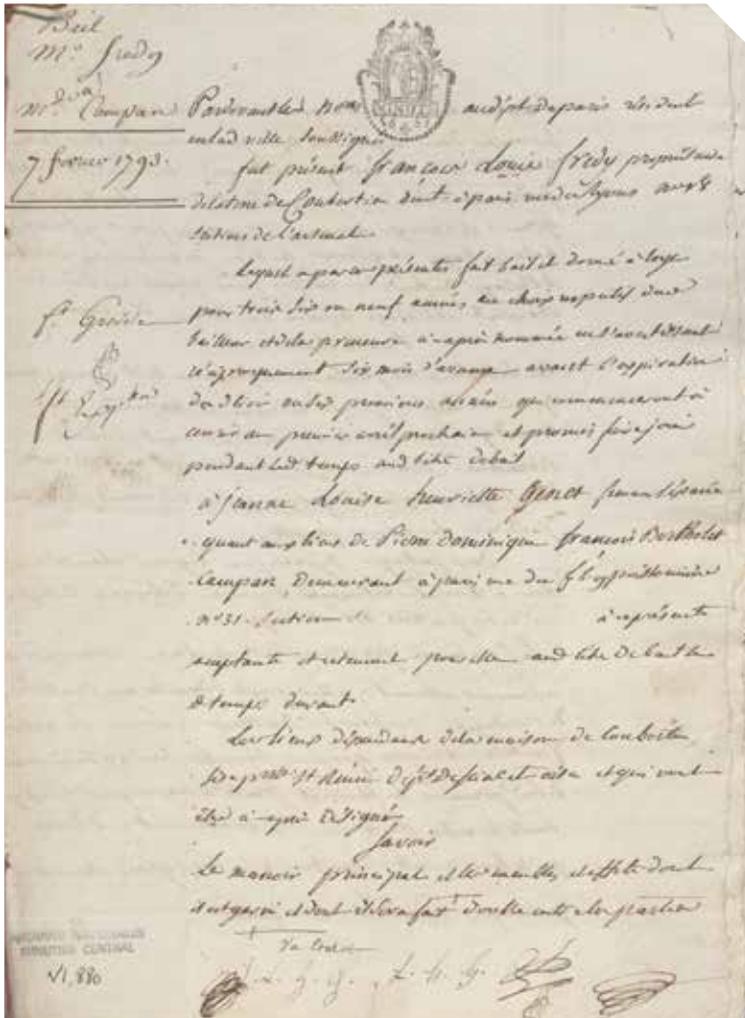
Aux dossiers d'avocate et aux manuscrits de ses nombreux ouvrages, s'adjoignent correspondances reçues, photographies et riches archives personnelles : le fonds Gisèle Halimi témoigne d'un parcours national et international hors du commun, au carrefour de multiples solidarités politiques et sociales qui la consacrent comme une très grande figure de l'histoire des femmes en France au xx^e siècle.



Dossiers d'archives de Gisèle Halimi conservés dans le couloir de son cabinet d'avocate avant le transfert aux Archives nationales. © Arch. nat./Yann Potin

ARCHIVES NOTARIALES ET HISTOIRE(S) DE(S) FEMMES

par Marie-Françoise Limon-Bonnet, département du Minutier central des notaires de Paris



Bail par M^{me} Campan (1752-1822), née Jeanne Louise Henriette Ginet, d'une partie du domaine de Coubertin dans la vallée de Chevreuse, où elle se réfugie avec Mme Auguié, sa sœur, durant les événements révolutionnaires. MC/ET/V1/880, 7 février 1793 © Arch. nat./pôle image

Les archives notariales, on l'ignore encore malgré les travaux pionniers de Scarlett Beauvalet-Boutouyrie (*Être veuve en France à l'époque moderne, 2001*) ou de Cynthia Truant (*Les corporations féminines à Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles, 1996*) sont l'un des plus riches gisements de sources pour écrire l'histoire des femmes, et ce dès les époques les plus anciennes - la fin du XV^e siècle - pour lesquelles des actes nous sont parvenus.

On trouvera chez leur notaire les femmes exerçant un métier en propre (plus nombreuses qu'on le pense, surtout à Paris) comme celles de la bonne société (femmes de lettres, de pouvoir, de salon), ayant des biens à gérer - même si, mariées ou mineures, elles sont représentées par un mari ou un père - ou les "filles majeures", plus portées à tester que leurs contemporaines mariées, alors même que la coutume de Paris n'y incite guère.

Sous l'Ancien Régime, le notaire reçoit presque chaque jour des contrats d'apprentissage qui relèveraient de notre droit du travail, mais qui sont alors quasi obligatoires sous forme notariée pour les métiers jurés. Or, certains contrats sont exclusivement féminins, comme celui des maîtresses lingères (toilières, canevasnières, marchandes) ou celui des maîtresses couturières, les plus nombreuses dans le Paris du XVIII^e siècle. On trouvera aussi, en moindre nombre, des linières, filassières, chanvrières. D'autres sont ouverts aux veuves (marchands libraires). Une quarantaine d'actes du XVIII^e siècle font état de perruquières, maîtresses, marchandes, apprenties, et si le métier juré de brodeur est essentiellement un métier d'hommes (cf. Astrid Castres, *Brodeurs et chasubliers à Paris au XVI^e siècle, 2016*), on y repère des spécialités féminines : brodeuses en chapeaux, de bourses, de vair, en points de Gênes, en bas, ouvrières brodeuses, chaperonnières. Si, avec la Révolution, disparaissent les contrats d'apprentissage, les femmes exerçant un métier se trouvent dans les intitulés de contrats de mariage, les inventaires après décès, les acquisitions foncières, les baux. On ajoutera à ces sources les contrats de mariage de commerçants enregistrés par la chambre des notaires de Paris après 1829, dont les registres sont intégralement disponibles en ligne.

Les femmes sont présentes aussi dans le monde de la santé (matrones jurées, sage-femmes¹, nourrices) ou de l'enseignement (maîtresses d'école ou de pension à partir du XVIII^e siècle²). Quant aux établissements religieux féminins de la capitale, la plupart ont leur notaire attitré.

Les artistes femmes sont bien documentées par les sources notariales, à l'instar des hommes : comédiennes, tragédiennes, danseuses - de Madeleine Béjart (testament et inventaire comprenant ses costumes) à Jeanne Rose Guyonne Benozzi, dite Silvia, créatrice des rôles de Marivaux, ou à Marie Anne Botot-Dangeville, spécialiste des rôles de soubrette, qui, retirée de la scène, tint salon en conviant les beaux esprits dans sa maison de Vaugirard ; de Rachel à Dinah Félix, sa sœur ; de Sarah Bernhardt à Marie-Madeleine Guimard, Isadora Duncan ou Carlotta Grisi... Quant aux femmes peintres, mises en valeur par la récente exposition du musée du Luxembourg³, on trouvera le contrat de mariage d'Élisabeth Vigée-Le Brun, un achat foncier par Adélaïde Labille-Guiard ou l'inventaire de Marie Guillemine Benoist. Les fonds notariés vous livrent bien des noms de femmes, célèbres ou connues des seuls spécialistes, voire de femmes « sans histoire » ; ainsi, connaissez-vous Antoinette Marconnet ? Réponse en bas de page !⁴

¹ Attestation par Étienne, sage-femme, épouse de Simon Aubin, charron à Paris, rue Saint-Antoine, de la bonne santé de Colette, épouse de Jean Bertault, tonnelier, demeurant dans la même rue (MC/ET/XIX/10, 3 août 1495).

² M^{me} Campan passe un bail le 7 février 1793 (MC/ET/V1/880) ; inventaire après décès de Marie Anne Thérèse Paulin, fille majeure, maîtresse d'école demeurant rue de Sévres (MC/ET/1/579, 15 octobre 1779). Les dossiers de clients peuvent donner eux aussi des informations comme celui dans lequel on voit Marie Honorine Cimochovska, maîtresse de pension, vendre en 1920 son établissement d'instruction et d'éducation pour jeunes filles du 42, Grande-Rue, à Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine), à Marie Catherine Schenkbecher, institutrice, demeurant 106, rue de Richelieu (MC/DC/LVI/15).

³ Femmes peintres, 1780-1830. Naissance d'un combat, Paris, musée du Luxembourg, 19 mai-25 juillet 2021.

⁴ C'est une des premières femmes notaires en France, en 1949 à Riom (Puy-de-Dôme) avec Marie-Élisabeth Suzzoni, notaire à Brando (Haute-Corse).

DOSSIER

LA GUERRE DES MOUTONS EST DÉCLARÉE

par Henri Pinoteau, cocommissaire de l'exposition

Exposition du 15 décembre 2021 au 18 avril 2022, hôtel de Soubise



Mérinos mâles nés à Rambouillet, la 16^e année de l'importation faite en 1786, lithographie aquarellée, 1801. 20160285/628. © Arch. nat./pôle image

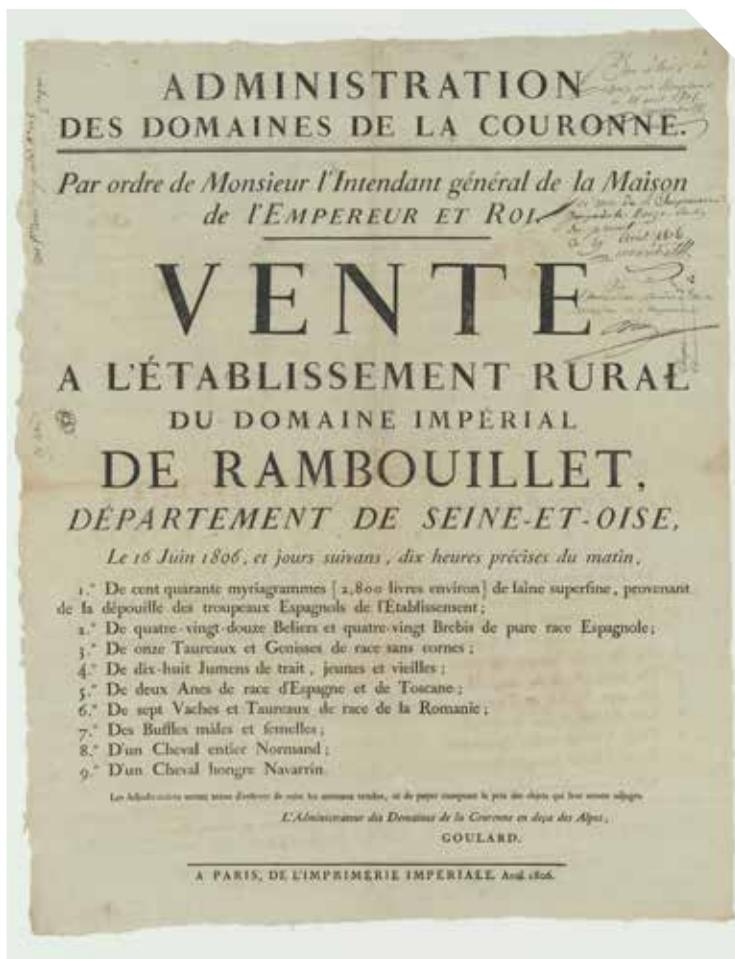
Il y a cinq ans, en juillet 2016, la Bergerie nationale de Rambouillet versait ses archives historiques aux Archives nationales. Le classement qui s'en suivit au sein du département de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire et de l'Agriculture devait très rapidement convaincre de la richesse de ce fonds et faire naître l'idée d'une grande exposition consacrée à l'histoire de cet établissement singulier et de son animal-totem : le mérinos de Rambouillet.

Pourquoi un tel engouement pour ce « lanifère », selon un terme évocateur de l'époque révolutionnaire ? C'est qu'il s'agit là de l'ovin produisant une laine d'exception, pour laquelle se sont battues toutes les puissances de la vieille Europe au XVIII^e siècle puis des nouveaux mondes jusqu'au XX^e siècle. L'enjeu économique de la laine fine, matière première des plus belles industries textiles où la France et l'Angleterre rivalisaient de qualité, poussa en effet les nations à s'emparer de ce mouton qui parcourait l'Espagne depuis des siècles. Après de nombreuses tentatives, Louis XVI avait réussi à en faire venir 366 depuis la Castille et les installa en 1786 dans sa ferme expérimentale toute neuve de Rambouillet. L'institution, malgré des hauts et des bas, survécut à tous les régimes, tant le mérinos s'avérait crucial dans les enjeux commerciaux puis scientifiques. Et si la France a perdu cette « guerre des moutons », à cause d'un Empire britannique capable d'offrir à ce paisible ruminant des espaces illimités en Australie notamment, la Bergerie s'est sans cesse réinventée pour survivre avec son troupeau, conservé sans aucun

croisement depuis 1786. Elle devint un lieu de formation de bergers incontournable, un centre de savoir-faire zootechnique renommé, un lieu de gloire et de diplomatie, recevant les chefs d'État et les éleveurs en quête de reproducteurs d'élite. Elle fut enfin un laboratoire d'expérimentation scientifique, depuis l'insémination artificielle durant l'Occupation jusqu'aux travaux d'agroécologie actuels.

À travers ce fonds d'archives se développe donc tout un pan de l'histoire de notre lien avec le monde animal, au cœur de multiples questionnements actuels. S'il n'est pas question d'entrer dans un débat sociétal, les archives sont toujours là pour apporter un éclairage historique sur le temps long. La guerre des moutons nous parlera donc d'affrontements diplomatiques, commerciaux, armés, mais aussi d'élevage et de sciences de l'animal, d'enseignement, en mêlant étroitement la petite histoire quotidienne d'une Bergerie du fond de l'Île-de-France à l'histoire d'un monde où la compétition fait rage encore aujourd'hui autour des ressources animales.

Mettre en discours plus de deux siècles aussi denses est un défi largement relevé par les Archives nationales et ses partenaires. En premier lieu, il convient de citer Pierre Cornu, professeur d'histoire contemporaine à l'université Lyon-2 et en détachement à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement [INRAE], qui a accepté de devenir cocommissaire de l'exposition et a assumé de main de maître cette charge sur un sujet jusque-là peu « historicisé ». Après un long classement, le fonds de la Bergerie est passé par les mains



Affiche de vente de mérinos de Rambouillet, 1806. 20160285/19.
© Arch. nat./pôle image

expertes des ateliers de restauration et de numérisation pour se préparer à être largement exposé dans *La guerre des moutons*. Documents écrits et figurés, photographies tantôt sérieuses tantôt touchantes, objets, échantillons de laine de ce fonds fourniront en effet la matière première de cette exposition de quatre mois. Ils seront croisés avec d'autres fonds publics ou privés des Archives nationales, de partenaires fidèles du réseau des archives départementales, des Archives diplomatiques ou de la Bibliothèque nationale de France, mais aussi plus exceptionnels comme la bibliothèque du Muséum national d'histoire naturelle, le musée Galliera ou Rueil-Malmaison, ou totalement inédits comme la Bergerie nationale elle-même, l'Archivo Historico Nacional ou l'Archivo General de Palacio en Espagne. Une communication ciblée se met en place dans des réseaux professionnels d'éleveurs et d'industrie lainière, ainsi que des établissements d'excellence de la sphère agricole et agronomique : INRAE, écoles vétérinaires d'Alfort et de Lyon, AgroParisTech, Institut de l'élevage, tous représentés au sein du conseil scientifique de l'exposition à côté de membres de l'Académie d'agriculture de France, de l'École des hautes études en sciences sociales et du ministère de l'Agriculture.

La guerre des moutons passionne, à coup sûr, bien au-delà des milieux de la recherche auxquels les Archives nationales sont accoutumées ; c'est donc l'occasion de nouer



Échantillons de laines collectés par Jallifier, régisseur de la Bergerie impériale d'Arles, 1813. F/10/536-537 © Arch. nat./pôle image

des partenariats inédits à travers un discours scientifique qui renouvelle considérablement l'historiographie de l'élevage ovin français, angle mort de l'histoire de l'agriculture. Au-delà de ce défi scientifique, cette exposition souhaite capter dans son discours un grand public qui, s'il connaît peut-être le mouton, animal domestique sympathique entre tous, en ignore très largement l'histoire sur le temps long et ne soupçonne pas tout ce que le mérinos de Rambouillet a soulevé d'enjeux dans son histoire et tout ce qu'il dit de notre rapport à la nature, en particulier de nos jours où cette question revient sans cesse : dans une nature complexe, il n'y a pas de réponse simple ! Le visiteur s'en rendra compte en parcourant les cinq parties d'une scénographie soignée qui part du Siècle des Lumières pour arriver à nos jours, suivant le destin du troupeau des mérinos de la Bergerie, dans leurs heures de gloire et leurs heures plus sombres. Cartes, iconographies, écrans, dessin animé, multimédia encadrent des documents dont le discours saisit sur le vif les enjeux guerriers, scientifiques ou commerciaux qui se jouent autour d'un animal singulier entre tous. Décidément, du parchemin à la laine, les archives touchent à tout !

**Hôtel de Soubise, 60 rue des Franc-Bourgeois,
73003 Paris**
Entrée libre, du lundi au vendredi de 10h00 à 17h30
Le samedi et dimanche de 14h00 à 17h30

DOSSIER

« STRATÉGIE 2021-2025 » : LES ARCHIVES NATIONALES VONT TRAVAILLER POUR VOUS ET AVEC VOUS !

par Françoise Lemaire, Mission prospective, stratégie, relations internationales



contraintes de leur environnement et sur les défis qu'elles doivent relever pour demeurer une institution de référence dans la sphère administrative, archivistique et patrimoniale, tant au niveau national qu'international.

Cette stratégie est le résultat d'un travail collectif qui s'est étendu sur une année et demie et auquel plus de 110 agents ont apporté leurs réflexions et propositions pour construire d'abord une vision partagée, suivie d'une déclinaison en quatre axes et vingt-sept objectifs opérationnels. Discutée avec plusieurs partenaires institutionnels et académiques, présentée au comité des usagers, elle vient d'être soumise au Conseil supérieur des Archives, en septembre dernier.

Les grandes orientations qu'elle dessine placent les usagers au cœur des dispositifs et des services qui seront améliorés ou développés. Ancrée dans les valeurs d'ouverture et de facilitation de l'accès pour tous aux documents affirmées dès la création des Archives de la Nation par la Révolution française, cette stratégie répond aussi aux exigences les plus actuelles d'amélioration des relations entre l'administration et les citoyens du programme gouvernemental *Service public+* ainsi qu'aux lignes directrices du Cadre commun interministériel de modernisation des Archives. Les Archives nationales entendent ainsi répondre aux principaux enjeux que sont aujourd'hui l'accès au droit, la démocratisation culturelle et la garantie d'une mémoire numérique fiable pour les données stratégiques sur lesquelles s'appuient les politiques publiques.

Les Archives nationales viennent de finaliser leur « Stratégie 2021-2025 ». Outil de dialogue avec toute la diversité de leur public et de leurs interlocuteurs, elle expose les chantiers majeurs qui vont mobiliser leur énergie à moyen terme.

En effet, si les grandes missions assignées par la loi aux services d'archives sont bien connues, – collecter, classer, conserver, communiquer et valoriser –, les chantiers en cours et à venir qui les concrétisent le sont moins.

Cette démarche de programmation pluriannuelle succède aux précédents projets scientifiques, culturels et éducatifs [PSCE], comme forme plus adaptée de communication, pour donner une vision complète de leurs missions et compétences et, surtout, pour montrer comment celles-ci s'articulent avec les grandes démarches structurantes que sont la modernisation de l'État et la transition numérique de la société où elles entendent se positionner comme actrices à part entière. Elle contribue, enfin, à la nécessaire transparence sur leurs pratiques, mais aussi sur les

Pierre angulaire de cette stratégie, le premier objectif comporte la création d'un « observatoire des publics des Archives nationales », afin de toujours répondre à un besoin clairement identifié, dans la conception de tous les projets de nouveaux services, en ligne ou sur site.

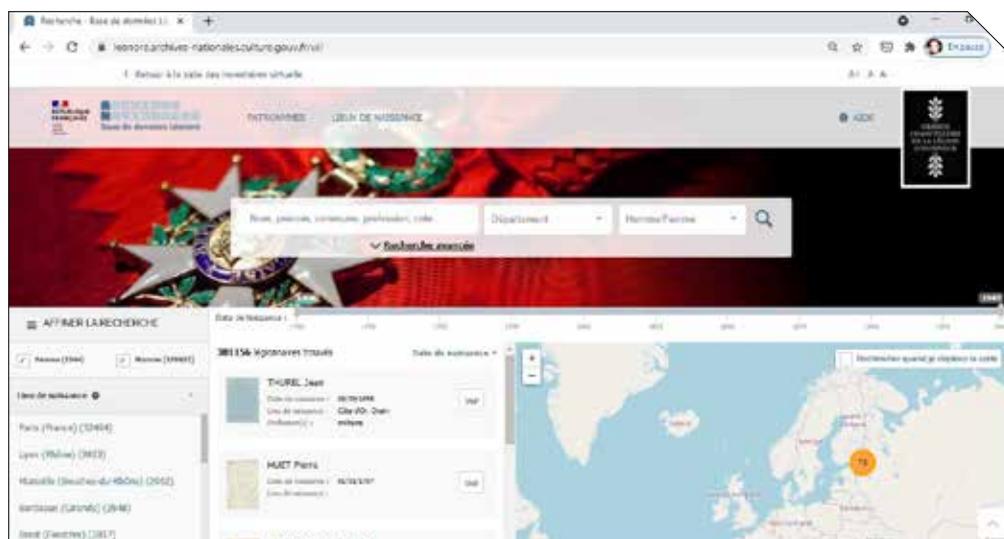
Restez donc attentifs, chers lecteurs de *Mémoire d'avenir*, car vous aurez peut-être matière à contribuer prochainement à nos enquêtes auprès de vous !

Découvrez en ligne les 4 axes et les 27 objectifs stratégiques des Archives nationales :

<https://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/strategie-2021-2025>

UNE NOUVELLE APPLICATION POUR LES DOSSIERS DE LA LÉGION D'HONNEUR, LA BASE *LÉONORE*

par Gaétano Piraino, direction du numérique et de la conservation



Page d'accueil de la nouvelle application *Léonore*. © Arch. nat.

À l'occasion du datathon des Archives nationales, en 2019, un chantier de grande envergure a été lancé pour l'enrichissement, l'alignement avec des sources externes et la mise en qualité des données de la base *Léonore* qui donne accès aux numérisations de plus de 380 000 dossiers nominatifs de personnes promues dans l'ordre de la Légion d'honneur, depuis 1802 jusqu'à la seconde moitié du xx^e siècle, qui sont conservés aux Archives nationales. Pour chaque légionnaire, une notice indique un ensemble de métadonnées telles que la cote du dossier, le lieu de conservation, des éléments biographiques comme les nom, prénom, sexe, date et lieu de naissance, etc. Par ailleurs, la grande chancellerie de la Légion d'honneur conserve encore un nombre important de dossiers qui ont vocation à être versés aux Archives nationales et dont les métadonnées devraient à terme intégrer la nouvelle interface.

Nos usagers – généalogistes, historiens, chercheurs – avaient déjà accès à une interface de recherche pour consulter les données *Léonore*, mais la maintenance de cette application, fondée sur une technologie très ancienne, ne pouvait plus être assurée.

Cette situation présentait un risque d'interruption du service que les Archives nationales se devaient de limiter. Par ailleurs, à la suite d'un dysfonctionnement technique, les données descriptives et les numérisations d'archives étaient figées depuis 2017 et nous n'avions plus la possibilité d'apporter des modifications, d'enrichir ou d'intégrer de nouvelles données.

La refonte complète de cette application devenait donc inéluctable pour assurer la continuité du service, intégrer ce travail collectif de mise en qualité des données et mieux valoriser le fonds. Les travaux réalisés en 2020 ont visé à mettre en production une application capable d'offrir de nouvelles fonctionnalités comme la localisation des dossiers sur une carte en fonction du lieu de naissance du légionnaire, la possibilité de trier par le biais d'une frise chronologique en fonction de leur date de naissance, ou encore le téléchargement du dossier complet au format pdf. Une recherche avancée ainsi que plusieurs facettes ont également été réalisées afin de reconduire et d'enrichir les fonctionnalités proposées par l'ancienne application.

De manière à être bien visible sur le web, un axe de travail a porté sur le référencement des données. Il était essentiel de pouvoir accéder facilement aux ressources de cette base depuis les moteurs de recherche, en complément de la recherche à partir de la salle des inventaires virtuelle [SIV]. Des liens pérennes avec l'identifiant du légionnaire dans les URL de chaque notice qui respectent les préconisations en matière de permaliens ont également été mis en place. Pour la réalisation, nous avons retenu la technologie NoSQL et le moteur de recherche Elasticsearch. Les principaux critères de choix ont été les performances, la gestion de gros volumes de données et les fonctionnalités de recherche qui permettent de proposer aux utilisateurs des suggestions de recherche lors d'une requête dans la barre de recherche généraliste.

À l'occasion de cette nouvelle mise en service, des outils de suivi du trafic, précis et fiables, ont été déployés et d'autres fonctionnalités sont en cours de développement. Il est notamment envisagé de compléter l'application par un module permettant de poursuivre le travail d'enrichissement et de mise en qualité par l'indexation participative.

La nouvelle interface de recherche a été mise en service au premier trimestre 2021 et adossée à la salle des inventaires virtuelle des Archives nationales. Elle est accessible à l'adresse suivante :

<https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr>

Le département du Système d'information des Archives nationales vous souhaite une bonne découverte et sollicite vos retours précieux pour l'aider à orienter les prochaines évolutions.

RÉSEAUX ET PARTENAIRES

LE PARTENARIAT ENTRE L' INSTITUT NATIONAL DU PATRIMOINE [INP] ET LES ARCHIVES NATIONALES

par Olivier Muth, *Mission prospective, stratégie, relations internationales*

Une convention-cadre de partenariat a été signée le 28 avril dernier entre les Archives nationales et l'Institut national du patrimoine. Elle porte sur les contributions des parties en matière de formation initiale et continue (intervention d'agents des Archives nationales, organisation de chantiers-école, accueil de stagiaires), de recherche scientifique et d'éducation artistique et culturelle (conduite de projets communs, participation aux travaux et programmes de recherche des Archives nationales et à aux actions culturelles menées au niveau local), de coopération documentaire (mise à disposition de ressources), de manifestations scientifiques et de coopération internationale.

Questions croisées à Charles Personnaz, directeur de l'INP, et à Bruno Ricard, directeur des Archives nationales.

Les Archives nationales interviennent depuis longtemps dans la formation des conservateurs du patrimoine. Pouvez-vous préciser le rôle et l'apport des Archives nationales en la matière ?

Charles Personnaz : L'Institut national du patrimoine ne pourrait exercer sa mission de formation des conservateurs du patrimoine sans le partenariat des grandes institutions patrimoniales. Dans le domaine des archives, les conservateurs en poste aux Archives nationales apportent leur concours et leur expertise aux enseignements aux côtés de leurs collègues des Archives départementales et des autres ministères. Les Archives nationales accueillent également les élèves durant leurs stages, qu'il s'agisse du stage de spécialité pour les élèves archivistes ou d'un stage plus court pour certains des élèves conservateurs non archivistes.

Les Archives nationales disposent également, grâce à leurs ateliers, de compétences reconnues en matière de conservation-restauration. Dans quelle mesure contribuent-elles à la formation des restaurateurs du patrimoine ?

CP : La restauration des arts graphiques et des livres est une des spécialités offerte à l'INP aux élèves restaurateurs. Elle est bien sûr liée à la question de la conservation-restauration des archives. Les Archives nationales accueillent certains de nos élèves restaurateurs dans ce domaine et de nombreux échanges ont lieu entre les ateliers d'Aubervilliers et ceux des Archives nationales. La compétence de ces dernières s'étend d'ailleurs au-delà de cette spécialité. C'est ainsi que nos élèves spécialisés dans la restauration des photographies reçoivent aussi un très bon accueil dans les ateliers des Archives nationales. Bertrand Sainte-Marthe, responsable de l'atelier de restauration, est membre du conseil scientifique de l'INP.

Bruno Ricard : Les Archives nationales disposent d'ateliers de conservation-restauration de haut niveau avec des spécialisations reconnues (sceaux, photographies, conservation

préventive). C'est tout naturellement qu'ils entretiennent des liens très étroits avec le département des restaurateurs de l'INP, installé à quelques encablures de notre site pierrefittois, dans les locaux réhabilités de l'ancienne manufacture d'allumettes d'Aubervilliers.

L'INP organise désormais le stage technique international des archives [STIA] et la conférence internationale supérieure d'archivistique. Les Archives nationales coordonnent plusieurs modules et participent à l'accueil des stagiaires internationaux. Envisagez-vous des coopérations conjointes et ciblées en direction de pays en particulier ?

BR : L'INP est désormais chargé d'organiser le STIA, une véritable « institution » créée en 1951 et nous sommes heureux de l'accompagner dans l'accueil et la formation de nos collègues étrangers francophones, avec lesquels nous formons un riche réseau professionnel. Mais notre coopération à l'international ne s'arrête pas là : nous allons par exemple œuvrer conjointement au Liban, à l'université Saint-Joseph de Beyrouth.

CP : Avec le directeur des Archives nationales, nous envisageons de poursuivre le travail déjà engagé au profit des archives photographiques de l'université Saint-Joseph de Beyrouth, l'un des fonds les plus importants du Proche-Orient. Les Archives nationales y ont déjà mené plusieurs missions de conseil et d'expertise. De notre côté, nous avons envoyé il y a deux ans un conservateur stagiaire pour classer un fonds et organisé en juin un chantier-école de nos élèves restaurateurs sous la conduite d'Anne Cartier-Bresson. Nous préparons une convention liant les trois institutions pour préserver et mieux faire connaître ces archives de premier plan.



Visite d'un groupe d'étudiants dans les Grands Dépôts. © Arch. nat./SED

LES HÔTELS DE LA RUE DES FRANCS-BOURGEOIS

par Claire Béchu, Mission de la diffusion scientifique

Si les palais de Soubise et de Rohan sont les deux pièces maîtresses du dispositif architectural des Archives nationales, les quatre hôtels qui limitent le quadrilatère dans sa partie méridionale sur la rue des Francs-Bourgeois (n^{os} 54 à 58 bis) ne manquent pas d'intérêt. Acquis au fil des ^{xix}e et ^{xx}e siècles, cet ensemble a eu pour vocation originelle d'abriter les services administratifs des Archives nationales et des Archives de France. Si chacun d'entre eux tire, comme à l'accoutumée, son nom de l'un de ses propriétaires, ils ont pour point commun d'avoir été édifiés sur des terrains appartenant à l'origine à des familiers de Charles V : le conseiller Bureau de La Rivière pour les premiers et Jean Le Mercier de Nouvion pour le dernier. C'est en partant du n^o 58 bis que va se décliner cette rapide présentation.

L'hôtel d'Assy

Si un premier lotissement a lieu en 1531, c'est surtout à partir de 1600, avec l'acquisition qu'en fait Jacques II Amelot, conseiller au parlement depuis 1597, que l'on suit l'histoire de l'hôtel. Malgré l'étroitesse du terrain, il fait procéder à la construction d'un bâtiment sur la rue élevé d'un rez-de-chaussée, de deux étages carrés et d'un étage mansardé avec un comble droit en ardoises et d'une aile sur la cour. La façade sur rue, rectiligne, a un aspect plutôt sévère, qui contraste avec la décoration des façades sur cour qui offrent encadrements à croisettes ou bossages arrondis. On a souvent souligné leur ressemblance avec les arcades du rez-de-chaussée du palais du Luxembourg réalisées par Salomon de Brosse. Au-delà d'une première cour, pavée et dotée d'un puits, une seconde, bordée de remises, s'achevait par un jardin jouxtant les remises de l'hôtel de Guise.



Vue d'ensemble des façades sur jardin des hôtels de Fontenay, de Breteuil et d'Assy. © Arch. nat./pôle image

À la mort du président Amelot en février 1641 ses enfants vendent l'hôtel à Denis Marin de La Châtaigneraie (1601-1678), trésorier général des Fermes depuis 1638, puis intendant des finances et collaborateur de Colbert. Il lança une première campagne de travaux. Le gros œuvre est dû à l'architecte dijonnais Pierre Le Muet (1591-1669) en 1642. On peut encore admirer, datant de cette époque un magnifique escalier dont les volées sont portées sur des demi-voûtes et dont la rampe en fer forgé est l'une des

premières réalisées à Paris à la fin du règne de Louis XIII.

La succession lourdement obérée du financier amena ses héritiers à vendre l'hôtel. À Thomas Hue, marquis de Miromesnil (1634-1702), président honoraire au Grand Conseil, éphémère propriétaire en 1701-1702, succède, le 20 mars 1706, Pierre Chaillon de Jonville (1647-1722), receveur général des finances à Caen. Ce dernier entreprit une nouvelle campagne de travaux, qui fut facilitée par la vente que lui fit le prince de Soubise, le 18 mai 1709,



L'hôtel d'Assy, le salon Oppenord. © Arch. nat./pôle image

SUITE

de deux parcelles attenantes à la colonnade de la cour d'honneur. L'hôtel s'agrandit donc d'une nouvelle aile sur cour. De la décoration intérieure, au goût du temps, on peut se faire une idée assez précise grâce à différentes descriptions et à des vestiges qui nous en sont parvenus (boiseries, trumeaux de glace, dessus de porte).

À nouveau vendu par ses héritiers, l'hôtel devint, le 29 juillet 1729, la propriété de Louis-Guillaume de Chavaudon, seigneur de Montmagny (1691-1765), maître des requêtes au Grand Conseil, grâce à la largesse de son beau-père, Jean-François Masson (1670-1743), secrétaire du roi de 1711 à 1733. L'hôtel prit alors son aspect actuel. Chavaudon fit en effet construire l'aile nord donnant à la fois sur cour et sur jardin, les fenêtres de l'étage s'ornant d'élégants balcons en ferronnerie, agrémentés en leur centre d'un médaillon au chiffre C. M. pour *Chavaudon Masson*. De la galerie du rez-de-chaussée part un escalier qui mène à un grand salon donnant sur cour et jardin qui fait l'orgueil de l'hôtel : le salon dit Oppenord. La pièce s'ordonne selon une symétrie parfaite : quatre portes de forme bombée surmontées de cadres chantournés enfermant des peintures d'oiseaux sur fond de paysage ; quatre fenêtres ; quatre trumeaux de glace. Les huit panneaux de boiseries, attribués au sculpteur Gilles-Marie Oppenord (1672-1742), vers 1732-1733, se composent de branches de feuillage et de figures mythologiques ; ils étaient à l'origine peints en blanc et or, mais ils ont été décapés en 1902 pour prendre désormais un aspect plus austère. La belle cheminée de marbre « vert de mer » renferme des fontes représentant Jupiter et les Saisons, et Mercure enfant et l'Amour. Enfin, à la corniche, l'Astronomie et la Musique sont évoquées par des figures de femmes de d'enfants. La pièce attenante, la chambre, a gardé elle aussi sa belle cheminée de marbre « rouge Charlemagne » de style Louis XVI et un décor de trumeaux et de glaces.



L'hôtel d'Assy, vue sur cour. © Arch. nat/pôle image

Les difficultés de la succession du père comme du fils Chavaudon entraînèrent la vente de l'hôtel, le 3 septembre 1787, à un ancien caissier de la Recette des finances, Claude Geoffroy d'Assy, déjà établi dans le quartier. L'astronome Delambre étant le précepteur de ses enfants, d'Assy fit construire à son intention un petit observatoire sur le toit de l'hôtel qui subsista jusqu'en 1910. Si Claude Geoffroy d'Assy fut guillotiné le 21 messidor an II, son épouse et son fils continuèrent à occuper l'hôtel. Mais c'était sans compter sur les projets du garde général des Archives de l'Empire Daunou. Fraîchement installées à l'hôtel de Soubise, elles occupaient déjà des locaux peu adaptés et Daunou lorgnait sur les immeubles voisins... Le bâtiment prévu sur l'île aux Cygnes ayant été abandonné, Letronne, successeur de Daunou, revint à l'idée de ce dernier et finalement, en 1845, les Archives du Royaume firent l'acquisition de l'hôtel d'Assy pour y installer les services administratifs, la résidence professionnelle du directeur général des Archives, et même une salle de lecture de 25 places...

L'hôtel de Breteuil

Mitoyen du précédent, un hôtel, construit au début du xvi^e siècle pour le compte de la famille Briçonnet, fut vendu à la famille de Bérulle et prit ainsi le nom de son nouveau propriétaire, Claude de Bérulle, président à mortier au Parlement, qui y mourut en 1582. Son fils Pierre (1575-1629), futur cardinal de Bérulle, y passa sa jeunesse, mais, très vite, l'entrée en religion de Pierre et au couvent de sa mère entraîna l'abandon de la maison par la famille. Madame de Bérulle ayant laissé l'hôtel à la veuve de son frère, cette dernière, résolue elle aussi à entrer au couvent, le vendit en indivision à deux acquéreurs en 1611 : la partie de gauche (actuel n° 58) revint à Jean-Jacques Bigot, notaire et secrétaire du duc de Guise, et la partie de droite (actuel n° 56) à François Courtin de Bruxelles, conseiller aux requêtes du Palais. L'héritière de celui-ci vendit en 1660 sa parcelle à Louis Le Tonnelier de Breteuil. La famille de Breteuil qui se trouvait posséder alors la parcelle de gauche reconstituait ainsi l'ancien domaine des Bérulle. Mais le partage de 1611 en avait fait deux maisons



L'hôtel de Fontenay, façade sur cour.
© Arch. nat./SGIL

L'hôtel de Fontenay, maison Claustrier, façade sur rue.
© Patrick Tourneboeuf/OPPIC

différentes qui continuèrent à être occupées séparément, même si leur histoire restait très imbriquée, voire très embrouillée...

L'hôtel actuel ne présente pas de décoration extérieure particulière. Une aile, à droite, vint l'agrandir au début du XIX^e siècle. C'est en 1862 que les Archives de l'Empire s'en rendent à leur tour propriétaire et y abritèrent l'École des chartes qui y tint ses cours jusqu'à son transfert à la Sorbonne en 1897.

L'hôtel de Fontenay

En 1720, la partie de l'hôtel correspondant à l'actuel n° 56 qui avait été adjugée à Claude Le Tonnelier (1644-1698), évêque de Boulogne, passa à François-Victor de Breteuil, marquis de Fontenay (1686-1743). Ses fonctions de secrétaire d'État de la Guerre (1723-1726, 1740-1743) l'amenaient à résider à Versailles et sa résidence principale à Paris était l'hôtel que lui avait légué son beau-père, Jacques Charpentier d'Ennery, en 1716, rue Vivienne (n° 18). Il n'en confia pas moins à l'architecte Jacques Vinage (c. 1690-1735) les plans d'un hôtel en fond de cour et sur jardin pour la rue de Paradis (ancien nom de la rue des Francs-Bourgeois). Les travaux furent conduits par le maître maçon et entrepreneur des bâtiments du roi Barthélemy Bourdet, qui intervint aussi dans les travaux menés à l'hôtel de Soubise pour le cardinal de Rohan. La façade sur cour, concave, est ornée



Vue d'ensemble des façades sur la rue des Francs-Bourgeois. © Patrick Tourneboeuf/OPPIC

SUITE



L'hôtel de Jaucourt, vue sur cour. © Patrick Tourneboeuf/OPPIC

d'un mascarons et de consoles rocaille ; celle sur le jardin, convexe et centrée sur un avant-corps à trois pans coupés orné de consoles et d'agrafes rocaille d'une élégante finesse. Une fois achevé, l'hôtel fut loué à Noël-Joseph Issaly, trésorier-payeur des rentes sur l'Hôtel de Ville. Le marquis de Fontenay mourut en 1743 et, à la suite d'une succession difficile, l'hôtel fut adjugé à Gilbert-Jérôme Claustrier, garde des registres du Contrôle général des finances, premier « archiviste » à occuper les lieux ! Il confie alors à l'architecte Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne (1709-1776) la construction de l'élégante façade sur rue. C'est l'ornemaniste Nicolas Pineau, ami et décorateur attitré de Mansart, qui sculpta des consoles décorées de fleurs de tournesol sur lesquelles repose le balcon. Le vestibule fut décoré d'un bel escalier à rampe en fer forgé.

À sa mort en décembre 1775, la maison resta momentanément dans la famille avant de devenir en 1812 la propriété du directeur du Mont-de-Piété voisin, qui y était déjà locataire. En 1847, elle fut acquise par Charles-Adrien Garnier, négociant droguiste, qui installa dans la cour sa fabrique de produits chimiques ! Trois départs de feu dans un local situé sur la ligne de partage du quadrilatère entre les Archives nationales et l'Imprimerie

nationale eurent de quoi inquiéter leurs administrations respectives ! Malgré plusieurs tentatives, il fallut attendre 1946 pour que les Archives nationales mettent la main sur cet hôtel.

L'hôtel de Jaucourt

Le dernier hôtel fut d'abord connu sous le nom d'hôtel Le Camus. Construit en 1599 sur un terrain ayant appartenu à Jean Le Mercier de Nouvion pour Jean de Ligny, sieur de Rentilly, trésorier des parties casuelles qui y décéda en 1619, il fut acquis par Nicolas Servien en 1627, puis par Jean Le Camus, lieutenant civil, en 1684. C'est lui qui, en 1687, chargea Robert de Cotte d'édifier l'hôtel sur rue avec son portail. Après sa mort en 1710, l'hôtel passe à son gendre, Jean Aimar de Nicolai (1657-1737), premier président de la Chambre des comptes, puis à sa petite-fille, la comtesse de Jaucourt, qui n'y résida pas. L'hôtel fut alors essentiellement destiné à la location.

Il fut dénaturé entre 1772 et 1792 par l'adjonction d'un grand corps de logis entre cour et jardin, les lucarnes à fronton sont masquées. Il fut alors acheté par Jean-Denis Hémar de Sevrin (1759-1853), adjoint au maire du VII^e arrondissement. L'État s'en rendit

acquéreur en 1962 pour les Archives nationales qui lancent alors de gros travaux de réhabilitation.

Le quadrilatère des Archives nationales est ainsi définitivement formé...

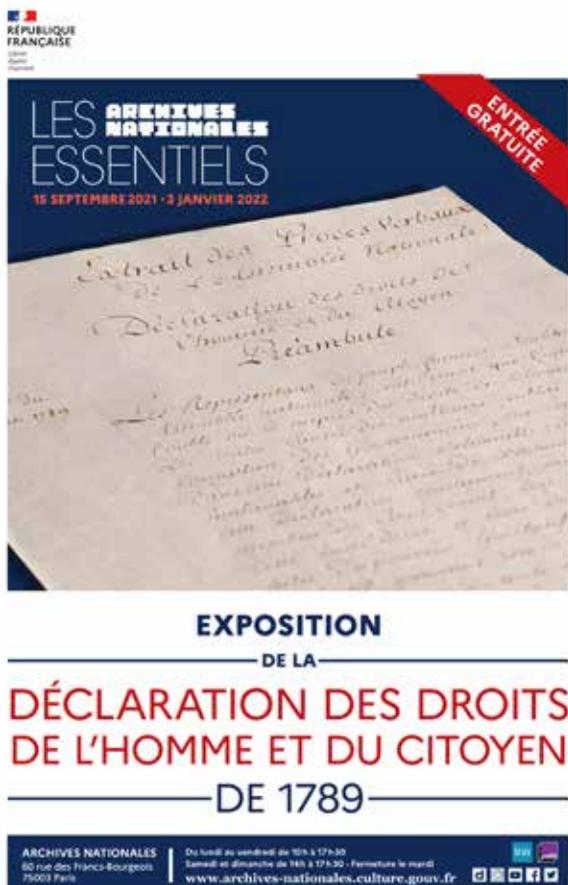
Ce sont donc des hôtels plus modestes, ayant appartenu à des familles de la Robe ou de la Finance, qui furent édifiés sur l'ancienne rue de Paradis. Une fois acquis par les Archives nationales, virent s'y installer les services administratifs et scientifiques de l'institution. Bientôt les n° 54 et 56 auront comme locataires des services de l'administration centrale du ministère de la Culture.

Prochain épisode :
Les jardins
des Archives nationales

EXPOSITIONS

« LES ESSENTIELS » AUX ARCHIVES NATIONALES

par Marine Benoit-Blain, département de l'Action culturelle et éducative



Les Archives nationales inaugurent un nouveau cycle baptisé *Les Essentiels*, qui entend montrer et expliquer les documents les plus symboliques de l'histoire de la France. Son coup d'envoi est donné cet automne avec la présentation de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. À cette occasion, le visiteur est invité à découvrir un ensemble de documents originaux qui révèlent l'histoire complexe de l'élaboration d'un texte fondateur et à portée universelle.

Cette première édition pose les jalons d'un cycle qui dévoile des documents phares de notre histoire. Ils témoignent des étapes cruciales de la construction de notre nation et éclairent nos débats les plus contemporains. C'est dans cette optique que le deuxième document du cycle a été choisi : il s'agira du décret d'abolition de l'esclavage de 1848, qui sera présenté au printemps prochain.

Le cycle *Les Essentiels* s'inscrit dans une démarche résolument citoyenne qui souhaite à la fois donner accès aux documents et impliquer le visiteur dans un processus participatif. Ainsi, le document qui succèdera au décret d'abolition de l'esclavage est soumis au vote. Tous les visiteurs sont invités à choisir parmi une liste de documents allant des interrogatoires des Templiers en 1307 à la loi portant abolition de la peine de mort en 1981. Cette liste de documents, dont tous sont constitutifs de la mémoire commune de la nation et témoignent de moments décisifs de l'histoire de notre pays, pourra être complétée selon la sensibilité de chacun. Un champ laissé libre permet d'y ajouter un ou plusieurs autres documents.

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 est exposée sur le site de Paris des Archives nationales, entre le 15 septembre 2021 et le 3 janvier 2022. Une version de l'exposition sera présentée ensuite sur le site de Pierrefitte-sur-Seine. Le vote pour choisir les prochains documents du cycle se fait sur place ou en ligne à l'adresse suivante :

<https://framaforms.org/votez-pour-les-prochains-documents-du-cycle-les-essentiels-1627912486>

INFOS PRATIQUES

• Pierrefitte-sur-Seine

59, rue Guynemer 90001
93383 Pierrefitte-sur-Seine Cedex
Tél. 01 75 47 20 00

• Fontainebleau

2, rue des Archives 77300 Fontainebleau
Tél. 01 72 79 91 00

• Paris

60, rue des Francs-Bourgeois 75003 Paris
Tél. 01 40 27 60 00

Salle de lecture

11, rue des Quatre-Fils 75003 Paris
Tél. 01 40 27 64 20

Musée des Archives - Hôtel de Soubise

60, rue des Francs-Bourgeois 75003 Paris
Tél. 01 40 27 60 96

www.archives-nationales.culture.gouv.fr



Imprimerie Perigraphic

45, avenue Pierre Brossolette
92 120 Montrouge

Directeur de la publication

Bruno Ricard

Secrétaire de la publication

Léa Pinard

Comité de rédaction

Bruno Ricard, Claire Béchu, Ghislain Brunel,
Gabrielle Grosclaude, Béatrice Hérold,
Françoise Lemaire, Sabine Meuleau, Olivier
Muth, Léa Pinard, Emmanuel Rousseau,
Catherine Vergriète

Secrétariat : 01 75 47 21 32

Crédits photographiques

• Arch. nat./pôle image
• Arch. nat./Yann Potin
• Arch. nat./SED
• Arch. nat./SGIL

• Farida Bréchemier

• Nicolas Laverroux

• Dominique Roger

• Patrick Tourneboeuf/OPPIC

Réalisation graphique

Léa Pinard

Visuels de couverture

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen
© Arch. nat./pôle image

Mémoire d'avenir en ligne

